

LA LÉGALITÉ DU MANDAT D'EXPULSION LANCÉ CONTRE M^{me}
DOROTHY HERTZBERG—L'ÉTAT MENTAL DE L'INTÉRESSÉE

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre s'attend à ce qu'un ordre d'extradition servi contre une débile mentale soit valide.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je suis tout à fait conscient des difficultés que cela présente et nous tentons de les évaluer avec les conseils et le concours des autorités médicales.

* * *

LES PORTS NATIONAUX

VANCOUVER—LA DÉCISION DU CONSEIL DANS LE CAS DE
CERTAINES ENTREPRISES—LES PERTES SUBIES PAR LA
VILLE—LES INTENTIONS DU MINISTRE

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné que le Conseil des ports nationaux a essayé de reclasser certaines sociétés installées sur les jetées Centennial, Ballantyne et Lapointe faisant ainsi perdre environ un demi-million de dollars de taxes municipales à la ville de Vancouver, le ministre peut-il dire à la Chambre si son ministère était au courant de cette manœuvre sournoise et l'a appuyée? J'ai averti le ministre de la question.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de sa question. Aux termes de la loi, le Conseil des ports nationaux peut accorder une compensation de taxes lorsqu'il y a désaccord entre la ville et le Conseil comme dans le cas présent. Il y a droit d'appel auprès du conseil provincial d'évaluation; c'est à ce conseil qu'il faut s'adresser pour faire modifier la décision.

M. Fraser: Le ministre peut-il assurer la Chambre qu'il s'occupe personnellement de cette question qui inquiète la ville de Vancouver? Cette situation résulte directement des démarches d'un membre du Conseil des ports nationaux qui a conclu de prétendus contrats de service pour éviter que les sociétés soient classées comme occupants du port.

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, ce matin même mon secrétaire parlementaire, le député fort bien connu de Saint-Boniface, a rencontré le maire de Vancouver et les membres du Conseil des ports nationaux.

* * *

LES AÉROPORTS

TORONTO—LE CONFLIT ENTRE LE SERVICE DE LIMOUSINE ET
LES TAXIS PRIVÉS—L'OPPORTUNITÉ D'UN RENVOI DE LA
QUESTION AU COMITÉ PERMANENT

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. A-t-il reçu un rapport ou est-il instruit des difficultés croissantes avec lesquelles les voyageurs sont aux prises à l'aéroport

Questions orales

international de Toronto par suite du conflit qui oppose le service de limousines et les services de taxis privés? Dans l'affirmative, que compte-t-il faire pour mettre fin au conflit?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je suis au courant de cette situation très difficile. Des fonctionnaires fédéraux ont présentement des entretiens avec leurs homologues provinciaux en vue de résoudre ce problème.

M. Gilbert: Le ministre voudrait-il saisir le comité permanent des transports et des communications de ce problème afin que celui-ci puisse l'étudier en profondeur et soumettre au ministre les recommandations appropriées?

M. Marchand (Langelier): Si personne ne réussit à régler bientôt ce problème, sans doute est-ce là que se trouve la solution.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE CAS DES ANCIENS COMBATTANTS AYANT SERVI
OUTRE-MER ET PRÉSENTANT UNE DEMANDE DE PENSION

M. G. H. Whittaker (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Pour quelle raison le discours du trône ne fait-il pas état d'une mesure législative visant à mettre fin à la situation injuste faite aux anciens combattants qui ne peuvent pas faire valoir leur service outre-mer comme du temps passé au Canada lorsqu'ils présentent une demande de pension de vieillesse?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je pense que le déroulement de cette session démontrera que de nombreux projets de loi, qui n'ont pas été précisément mentionnés dans le discours du trône, seront à l'avantage de tous les Canadiens. J'espère qu'un de ces projets de loi couvrira le cas mentionné par l'honorable député.

* * *

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

LE CAS DES FONCTIONNAIRES À WHITEHORSE TOUCHANT
L'ALLOCATION D'ISOLEMENT—LES INTENTIONS DU
GOUVERNEMENT

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Étant donné l'incertitude qui s'accroît chez plusieurs centaines de fonctionnaires à Whitehorse par suite d'une rumeur concernant la suppression de l'allocation d'isolement, le ministre peut-il leur assurer maintenant que le Conseil du Trésor n'envisage pas du tout cette mesure et que ces fonctionnaires continueront de toucher leur allocation d'isolement?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je suis heureusement au courant de cette question, car je viens de recevoir des renseignements du ministre responsable, mais nous n'avons pas encore conclu notre discussion.